

PREDATORS magazine **7 SEVEN BASS DESIGN**

**CHAPITRE 1 : CANAL D'ARLES
À BOUC (13) PONT VAN GOGH**

25 JUIN 2017 DE 8H A 14H

f Infos et inscriptions sur les pages Facebook :

- **Team-Leurres 84**
- **Défi Sud Fishing Float Tube Tournament**
- **APASMC Pêcheurs d'Arles**

Association des Pêcheurs du Canal d'Arles St Martin de Crau

Marryat

Autain

REMAX

Rapala

SHIMANO

Adam's ZMAN

VME

SUISSEX

CRONY

C'est sur un nouveau parcours, inconnu de beaucoup, que nous débutons cette nouvelle saison de notre circuit qui porte désormais le nom de Predators Seven Bass Floatournament grâce à nos deux sponsors officiels qui nous suivront toute la saison, le magazine Predators et la célèbre marque Seven Bass Design.

Le premier chapitre nous a donc amenés à concourir à Arles, sur le célèbre canal d'Arles à Bouc, un canal qui est relié au grand Rhône par une écluse et qui est connu pour son célèbre pont Van Gogh. Les populations de carnassiers sont bien représentées, Black bass, brochets, perches et sandres, avec surtout des beaux spécimens de black bass recherchés par les passionnés. Cette saison les choses vont se compliquer un peu car nous avons décidé d'adopter les nouvelles mailles de capture du Vaucluse, soit 35 cm pour le Black Bass, 50 cm pour le sandre et 60 cm pour le brochet, la perche restant à 20 cm. Ceci va inévitablement augmenter le nombre de capots et diminuer du coup le nombre de classés, mais tout cela va dans le bon sens et nous nous devons de donner l'exemple.

Cette année, nous avons aussi décidé de transférer l'organisation des deux tiers des manches du circuit aux AAPPMA qui détiennent les baux de pêche sur lesquels nous nous affronterons, de manière à les impliquer encore un peu plus sur la pêche aux leurres en no-kill et sur l'alevinage nécessaire de ces plans d'eau, car en plus de fournir des statistiques ponctuelles sur les populations de poissons au travers de nos manches, nous allons aussi transférer l'intégralité des bénéfices récoltés par l'organisation de ces manches aux AAPPMA en espérant qu'elles en fassent bon usage. Et à Arles c'est l'APASMC (Association des Pêcheurs d'Arles et Saint Martin de Crau) qui nous fait l'honneur de nous recevoir sur ses baux, et nous la remercions vivement pour cette première.

Donc, malgré l'augmentation des mailles minimum, et malgré la canicule qui persévère depuis plus d'une semaine ayant fait monter la température de nos plans d'eau à 28°C, 33 concurrents inscrits sont venus se disputer les points précieux du classement de notre circuit, et c'est à 6h30 (à la fraîche !) que tout ce petit monde se retrouve à la mise à l'eau du canal.



Tout le monde est content de se retrouver, anciens du circuit et « nouveaux » pour ainsi dire, qui en fait sont des vieux de la vieille qui viennent goûter à nouveau aux plaisirs et à l'adrénaline de la compétition.

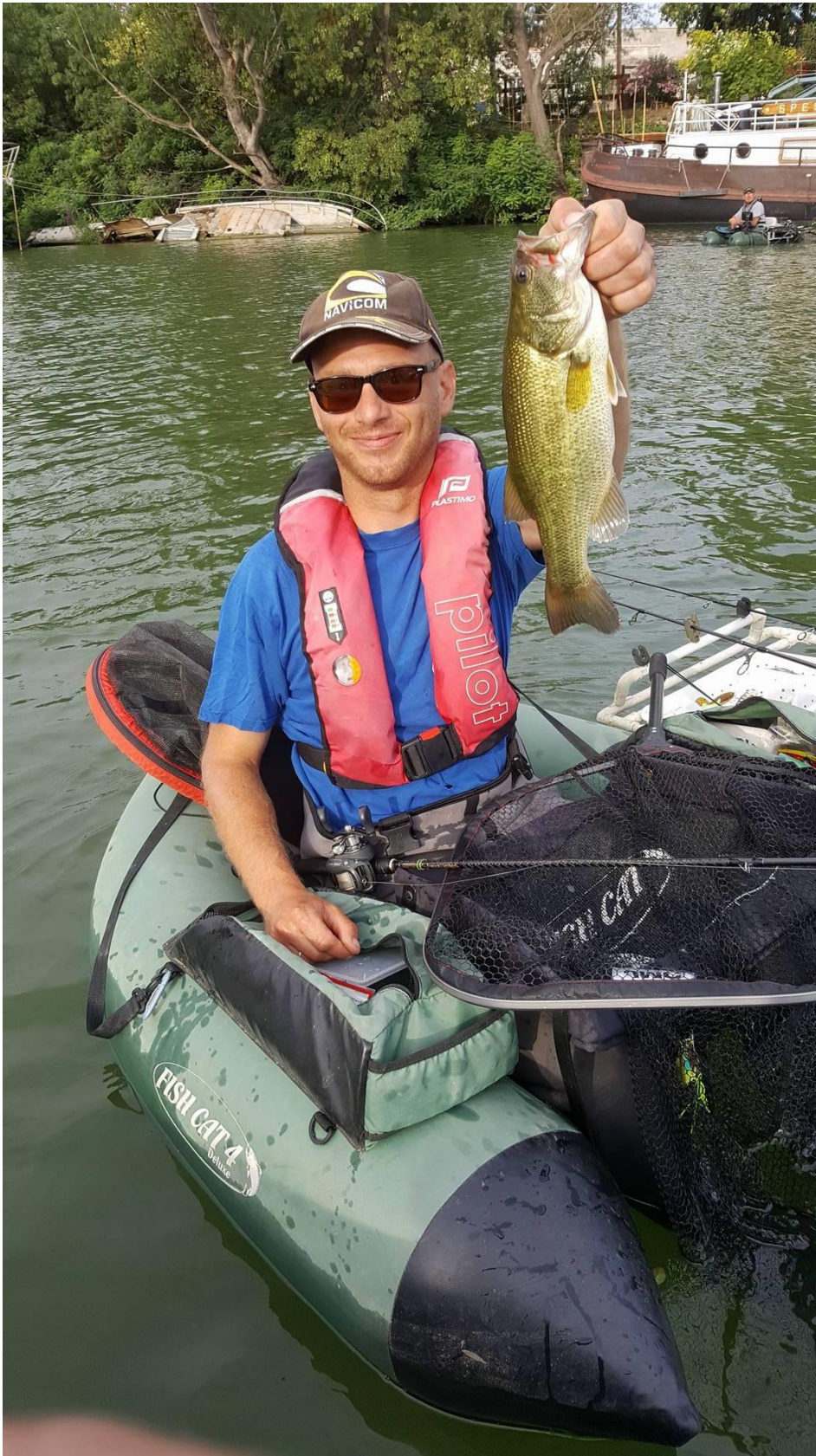
En l'absence de M. Alex Blanc, Président de la Team-Leurres 84, qui chapote le circuit depuis maintenant trois ans, excusé pour des raisons familiales (une heureuse nouvelle !), c'est donc Michele Sardo le secrétaire de l'association qui se plie au devoir du briefing, rappelant les nouvelles mailles, les mesures de sécurité, les règles de base ainsi que les limites du parcours à ne pas dépasser.



Le briefing terminé tout le monde se hâte pour se mettre à l'eau, car la descente est exiguë et on ne peut descendre à plus de deux à la fois.



Et le départ est enfin donné à 8h10 avec un léger retard. Les concurrents se partagent alors en deux groupes, ceux qui décident de partir pêcher l'amont, et ceux qui décident de partir à l'aval. Et environ 10 minutes après le départ, c'est un fidèle des fidèles qui ouvre le bal, Christophe Rebourg, qui chaque année fait des milliers de kilomètres pour participer à notre circuit (il habite en Côte d'Or !!), avec un bass pile poil à la maille, 35 cm !



S'ensuit une période longue sans trop de poissons, beaucoup de bass juste sous la maille, 33 – 34 cm, ce qui est assez stressant, car beaucoup sont toujours capots, et les perches sont aux abonnés absents, sans parler des brochets !

Un incident à déplorer, un concurrent qui n'a pas écouté le briefing correctement et qui étant parti directement en dehors de la zone de pêche autorisée a dû être disqualifié par les organisateurs... C'est vraiment dommage d'en arriver là, et pourtant on répète sans cesse l'importance de bien écouter le briefing, mais nous ne voulons pas en arriver à disqualifier des concurrents juste parce qu'ils sont absents à ce moment-là comme cela arrive sur d'autres circuits...

Les commissaires qui surveillent la compétition ne sont pas trop dérangés par les appels, jusqu'au moment où Jean-François Lukasczyk nous sort un joli brochet de 77 cm, prenant du même coup la tête du concours !



Il est rapidement suivi par Tom Hermann qui comptabilise un Black bass de 37 cm et par Bertrand Sigrist qui lui fait un très joli bass de pratiquement 45 cm ! Joris Beyle n'est pas en reste, cela fait quelques heures qu'il joue les faucardeurs entre la berge et les péniches, mais ça finit par payer avec un joli bass à la clé pour lui de presque 42 cm.





Un bass de presque 40 cm fut capturé et comptabilisé par Thibault Tacussel, suivi par Johan Norget qui lui comptabilise un bass de 35 cm qui pour le coup se retrouve ex-aequo avec Christophe Rebourg.



Plusieurs bass non maillés seront encore capturés, mais à part une paire de poissons supplémentaires rien d'autre ne sera comptabilisé. La compétition prend fin à 14h10, mais beaucoup ont abandonné avant, lassés par le manque de touches et la chaleur.

A la fin de cette première manche du circuit 2017, les résultats sont les suivants :

- | | |
|------------------|--|
| 1 ^{er} | Joris Beyle avec 812 mm (2 Black bass) |
| 2 ^{ème} | Jean-François Lucasczyk avec 771 mm (1 brochet – Big Fish) |
| 3 ^{ème} | Tom Hermann avec 603 mm (1 Black Bass et 1 perche) |

En tout cas bien maigre bilan avec seulement 7 classés et 9 poissons comptabilisés.

Le discours de clôture et la remise des prix furent effectués par le secrétaire de Team-Leurres 84, M. Michele Sardo et par M. Alain Gondat, Président de l'APASMC.



Chaque compétiteur est venu récupérer les dotations au fur et à mesure des résultats



Le Podium :



Suite à la remise des prix, l'APASMC a offert un petit apéro à tous les participants ainsi qu'aux bénévoles, bien apprécié car la journée fut rude et chaude !!

Nous tenons à remercier tout particulièrement tous ceux sans qui cette journée n'aurait pu avoir lieu, en premier l'APASMC et son Président M. Alain Gondat, ainsi que tous les bénévoles de l'Association, les commissaires, notre magasin partenaire pour cette occasion, Decathlon à Arles qui a offert les bons d'achat en partenariat avec l'APASMC pour le podium, nos sponsors qui nous ont gratifiés de superbes donations pour tous les participants, la Société Clee avec ses marques Seven Bass et Volkien Soul évidemment, mais aussi Rapala, VMC, Shimano, Autain pêche et ses marques Suisse, Crony, Adams, Z-Man, Relax, Marryat et enfin le magazine Predators pour la couverture médiatique de l'évènement. Merci aussi à Soleil FM de Saint Martin de Crau pour la promotion de cette manche.

Prochaine date le 9 juillet sur le plan d'eau du Parc des Libertés à la Barthelasse (84) !

